

Fiche Action A1 : Améliorer la lisibilité des ressources en santé mentale

Constats :

Les constats issus du diagnostic sont les suivants :

- Lisibilité de l'offre parfois limitée
- La multiplicité d'acteurs, de dispositifs, de structures, de réponses sur l'ensemble du territoire
- Le manque de communication et d'interconnaissance (professionnels, personnes concernées, proches...)
- Un défaut d'information centralisée, partagée, hiérarchisée, adaptée aux compétences des utilisateurs

Il existe des dispositifs d'informations (guide ressources en santé mentale, info sociale en ligne, ROR ...) et des espaces de rencontre non homogènes selon les territoires et pas toujours articulés entre eux.

Description de l'action

La lisibilité sur les dispositifs de santé mentale et le partage des informations ont été identifiés comme une des difficultés à organiser les parcours.

Cette question se décline auprès de différents publics : le grand public et les personnes concernées, les professionnels de première ligne, les acteurs des champs sociaux, médico-sociaux, les acteurs sanitaires généralistes et les acteurs de la psychiatrie.

Il s'agit d'organiser une mise à dispositions des ressources en santé mentale via une arborescence commune pouvant se décliner en fonction des besoins particuliers des différents acteurs.

Axe A : Développer la lisibilité et les espaces ressources en santé mentale

Rappel des objectifs opérationnels

- Favoriser l'accès à l'information et faciliter l'orientation des personnes concernées, des proches, des professionnels.
- Mutualiser les ressources, les expériences entre territoires et les différents champs (sanitaire, médico-social, social...)
- Adapter la communication
- Mieux faire connaître les ressources existantes (exemple : dispositifs d'appui et les services de soutien à la parentalité).
- Favoriser l'interconnaissance d'un ensemble large d'acteurs : sanitaire, social, médico-social, l'éducation, les professionnels libéraux, les premiers secours
- Associer les usagers, élus, bénévoles d'associations
- Connaître les missions, le cadre et les limites de chacun acteurs (« qui fait quoi ? »)

Pilote(s) :

- GCSMS Cap Santé Mentale
 - La Bretèche :
M. LE GOFF
Mme. GALLAIS
 - PCPE :
Mme. SIMON
- PTA de Rennes :
Mme. THOMAS
- MAIA de Rennes :
Mme. LE CHANU

Contributeurs :

- PTA
- MAIA
- CLIC
- Réseau addictions
- Représentant des Usagers
- Représentants des GEM
- UNAFAM
- Représentant médico-sociaux
- Représentant sanitaire psychiatrie
- Représentant sanitaire libéraux
- CLSM
- CD 35
- Médecins coordonnateurs (association AMCOOR HB ou représentant des EHPAD)

Articulation politiques publiques et démarches territoriales

- Projet Régional de Santé Bretagne 2018-2022
- Schéma départemental en faveur de l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap
- Le ROR
- Info Sociale en Ligne
- Articulation avec les Contrats Territoriaux de Santé
- Schéma Départemental Enfance Famille

Déclinaison	Modalité de réalisation des phasages	Référents de phasage	Calendrier	Moyens nécessaires
A destination de la population générale mettre à disposition une information sur les réponses aux problématiques de santé mentale.	<ol style="list-style-type: none"> 1) Recenser et mutualiser les sources documentaires existantes 2) Mettre en forme <ul style="list-style-type: none"> • Présenter les différentes ressources existantes dans la logique de parcours de vie et de soin • Favoriser l'accessibilité avec un langage adapté et une interface interactive • En associant à la conception des personnes concernées 3) Diffuser via les espaces de vie sociale de la cité 	<ul style="list-style-type: none"> - GCSMS Cap santé mentale) / Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) Contributeur : Info Social en ligne etc.	<ol style="list-style-type: none"> 1) 2020 2) 2020 3) 2021 	<ul style="list-style-type: none"> - Moyen d'ingénierie - Conception et diffusion des supports
Pour tous professionnels, disposer d'un accès simplifié aux différentes ressources par territoires	<ol style="list-style-type: none"> 1) Avoir accès, via un portail départemental aux données relatives : <ul style="list-style-type: none"> • L'offre, modalités d'accès et disponibilités : regroupement des données sanitaires, sociales et médico-sociales en s'appuyant sur développement des outils (Via trajectoire, Gwalenn, ROR, Info Sociale en Ligne,); • Les appuis mobilisables : espaces ressources et de coordination 2) Favoriser la lisibilité de l'organisation en santé mentale pour les médecins généralistes et les professionnels de soins primaires (IDE, kiné, pharmacien, dentiste...) 	Agence Régionale de Santé (ARS) / Conseil Départemental 35 (observatoire départemental de l'enfance) / Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) CPT	<ul style="list-style-type: none"> • 2020 • Tout au long du PTSM 2) 2020	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens de diffusion

Modalité de l'évaluation

Action	Résultat attendu	Modalité d'évaluation
Améliorer la lisibilité des ressources en santé mentale	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès à l'information structurée et adaptée aux différents destinataires - Pour les intervenants, disposer d'un accès pertinent et rapide aux ressources 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquêtes de satisfaction

Points de vigilance

- Utiliser un langage accessible aux diverses cultures professionnelles
- Construire des outils en articulation avec le GCS E Santé.
- Insister sur l'importance de l'interopérabilité entre les outils (Via trajectoire, Gwalenn, ROR, Info Sociale en Ligne)